

<b>Zeitschrift:</b>	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
<b>Herausgeber:</b>	Comité central de la Croix-Rouge
<b>Band:</b>	29 (1921)
<b>Heft:</b>	12
<b>Nachruf:</b>	Mlle Marie Banderet
<b>Autor:</b>	C.M.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

parfois franchement mauvais. Là elles sont seules pour se « débrouiller », et ce n'est pas toujours chose facile.

Que nos gardes averties soient donc toujours absolument correctes; correctes dans leurs paroles, leur mise, leur maintien, correctes dans tous leurs actes, pleines de tact, de modestie, de douceur et de bonté, ce qui n'exclut en aucune façon la fermeté. Nous ne leur demandons pas de se plier à toutes les fantaisies de ceux chez lesquels elles passent peut-être des jours et des nuits pénibles, mais nous exigeons une correction absolue. S'il surgit des difficultés graves, qu'elles les signalent au médecin-traitant pour obtenir son appui, mais que leur tenue morale soit toujours irréprochable, c'est ce que nous désirons pour le bon renom de notre bureau et de nos gardes, et pour la prospérité de notre section.

*L'assemblée générale de la section de Neuchâtel, qui a eu lieu le 2 novembre*

n'a réuni qu'une vingtaine de membres. Plus de 40 se sont fait excuser, ce qui est bon signe, puisqu'il prouve que la plupart des gardes sont occupées. La gestion et les comptes ont été approuvés avec remerciements au comité. La cotisation 1921-22 a été fixée à fr. 10 comme pour l'exercice écoulé.

Des modèles de coiffure (bonnets) ont circulé et ont été essayés par plusieurs infirmières. Celui qui a réuni le plus de voix est un bonnet très simple de forme, souple, capable d'emprisonner tout à fait les cheveux, et d'un repassage facile. Il supporte très bien le voile noir porté jusqu'ici par nos membres. C'est ce modèle qui sera recommandé pour l'adoption à la Commission du costume.

La réunion a été suivie d'un thé animé auquel ont participé les D<sup>rs</sup> de Reynier et de Marval, et l'on s'est donné rendez-vous à la fête de Noël qui aura lieu le mercredi 28 décembre.

### M<sup>lle</sup> Marie Banderet †

Notre section a eu le regret de perdre tout dernièrement l'un de ses membres fondateurs, M<sup>lle</sup> Marie Banderet, garde-releveuse; nous nous faisons un devoir de rappeler le souvenir de cette excellente garde, si consciencieuse, et si modeste aussi, qu'elle est presque une inconnue pour beaucoup de nos membres.

M<sup>lle</sup> Banderet assistait à l'assemblée générale de l'Alliance à Neuchâtel, le 11 septembre. Très vaillante, quoique déjà malade, cette garde voulait encore accepter un service fin septembre avant de penser à se soigner sérieusement. Sa maladie l'en empêcha cependant, et M<sup>lle</sup> Banderet dut entrer à l'infirmerie de S<sup>te</sup>-Croix où elle vient de succomber après avoir subi une grave opération.

Ayant au plus haut degré l'amour de sa belle vocation, M<sup>lle</sup> Banderet avait voué toute la sollicitude dont débordait son cœur à ces tout petits dont le sourire lui faisait oublier toutes les difficultés de la vie. C'était un vrai réconfort de la voir revenir d'un de ses services, souvent bien fatiguée (car elle était la doyenne d'âge de notre section), mais toujours sereine et contente; elle parlait de ses bébés comme s'ils eussent été les siens propres, et nous savons qu'elle sera regrettée par bien des mamans.

Elle n'est plus, mais nous lui garderons un souvenir ému et reconnaissant, parce que dans sa grande simplicité elle a été une garde modèle, pour laquelle l'esprit de sacrifice et l'oubli de soi-même n'ont pas été de vains mots. C. M.